

Le Savoir Partagé – Université du Pays de Dieulefit  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège chez Monsieur Jean-Marc FOURNIER à DIEULEFIT (26220), Le Grangeon, Quartier La Pie Verte

Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 2014

L'an deux mil quatorze et le lundi 6 octobre, à quatorze heures trente, l'assemblée générale des membres de l'association s'est réunie, sur convocation du conseil d'administration, dans la salle située au premier étage du cinéma « Le Labor », à DIEULEFIT, rue Justin Jouve, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour  
Bilan d'activité 2013/2014  
Bilan financier  
Evolution du bureau/Renouvellement du C.A.  
Programmation 2014/2015  
Questions diverses

I/ Bilan d'activité 2013/2014

- L'association compte 161 adhérents,  
- D'octobre 2013 à juin 2014, elle a organisé 39 interventions dont 4 gratuites, 5 ouvertes aux non adhérents, 8 sorties et 5 évènements  
Ces interventions se sont réparties sur différents sites du Pays de Dieulefit : Espace "PRE TEXTE", Dieulefit Santé, cinéma LABOR, la HALLE, école de Beauvallon  
- Après une phase de lancement au cours de laquelle LSP a compté 152 puis 132 adhérents, et une période de stabilisation avec 118 puis 114 adhérents, le nombre d'adhérents a connu une forte hausse, passant de 120 à 161 sur une année  
- L'assistance aux cours payants connaît également une hausse régulière : d'une moyenne de 8,7 personnes au départ, elle s'est établie à 34,7 personnes sur l'ensemble de la période 2013/2014 à comparer aux 20 personnes de l'année précédente  
- LSP agit en liaison avec la Coordination des Universités populaires et Universités du temps libre Drôme-Ardèche  
- En matière de communication, LSP dispose d'une messagerie internet : lesavoirpartage@orange.fr , d'un contact téléphonique : 06 82 56 58 23 et a créé un site internet : lesavoirpartage.org dont il s'avère nécessaire d'assurer une mise à niveau  
Ce site a pour but de faire connaître l'activité de l'association, diffuser régulièrement toute l'information relative à l'activité, au programme et aux évènements, et permettre le partage de documents, photos et archives

II/ Bilan financier

- Résultats 2013/2014

Sur la période, les recettes se décomposent de la façon suivante :

adhésions	2590,00€
dons	34,00€
subventions	0€
cours	4148,00€
événements	7136,20€
<b>total</b>	<b>14.078,20€</b>
en regard des dépenses :	
intervenants	1029,47€
locaux	653,90€
site internet	39,71€
événements	7693,90€
investissements	1920,09€
bureautique	60,04€
assurances	363,44€
communication	858,98€
<b>total</b>	<b>12.619,53€</b>

L'excédent de l'année s'élève donc à 1458,67€, à comparer à 903,44€ sur la période précédente, cette évolution résultant de l'augmentation du nombre des adhésions et du niveau d'assistance aux cours payants.

Il est donc proposé une baisse de la cotisation qui passerait de 20 € à 15€ pour les adhésions individuelles et de 30€ à 25€ pour les adhésions en couple.

- Budget prévisionnel 2014/2015

Il est prévu que le montant des recettes (hors évènements) s'élève à 5880€ se décomposant en 1880€ d'adhésions et 4000€ de cours payants pour équilibrer les dépenses suivantes :

remise à niveau du site Internet : 800€

assurance : 370€

frais de fonctionnement : 3010€

honoraires/déplacements : 1200€

investissements : 500€

Quitus est donné au bureau pour l'ensemble de sa gestion.

III/ Fixation de la cotisation

Compte tenu de la situation financière de l'association et sur la proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide, à l'unanimité, de fixer la cotisation, pour l'année universitaire 2014 / 2015, à 15 € par adhérent et à 25 € pour les couples.

IV/ Evolution du Bureau/Renouvellement du Conseil d'Administration

Les mandats de Françoise MOINET, Bernard DELPAL, Mireille GRESSE et Sonia MORIN viennent à échéance cette année. Françoise MOINET a fait savoir qu'elle ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

Par ailleurs, Florence BUIS souhaite être déchargée de son mandat, tout en restant adhérente de l'association.

Le conseil propose la nomination d'Anne BEAUMANOIR et, en séance, Hanna KOCH présente sa candidature.

Ainsi, sur la proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale prend acte de la démission de Florence BUIS et décide, à l'unanimité :

. de renouveler les mandats de Sonia MORIN, Bernard DELPAL et Mireille GRESSE

. et de nommer administrateurs Anne BEAUMANOIR et Hanna KOCH.

Pour satisfaire à la règle statutaire du renouvellement par tiers des mandats des administrateurs, le mandat d'Hanna KOCH viendra à échéance en 2016 et ceux de Sonia MORIN, Bernard DELPAL, Anne BEAUMANOIR et Mireille GRESSE en 2020.

Le conseil d'administration se trouve ainsi composé de Anne BEAUMANOIR, Sonia MORIN, Nadine FOURNIER-SOUBEYRAN, Mireille GRESSE, Mauricette NATIER, Hanna KOCH, Jean-Marc FOURNIER, Pierre COTE, Bernard DELPAL, Philippe BENTLEY, Patrice NATIER.

Au niveau du Bureau, le Conseil d'Administration a enregistré la volonté de Jean-Marc FOURNIER de mettre un terme à son mandat de Président et l'acceptation de Patrice NATIER de lui succéder.

Le nouveau Conseil d'Administration sera donc invité à statuer sur la composition d'un nouveau bureau organisé de la façon suivante :

Président : Patrice NATIER

Vice-président : Pierre COTE

Président d'honneur : Jean-Marc FOURNIER

Trésorière : Nadine FOURNIER-SOUBEYRAN

Trésorière adjointe : Mauricette NATIER

Secrétaire : Hanna KOCH

L'Assemblée Générale est informée de cette évolution qui est accueillie favorablement.

#### V/ Programmation 2014/2015

Au niveau du programme, il est prévu que les thèmes suivants soient abordés :

Langues et lettres - histoire et patrimoine – témoignages – philosophie – art – médecine – sciences – technologie – société – droit – musique, et que plusieurs sorties et journées thématiques soient organisées.

Le programme du 1er trimestre est présenté de façon détaillée.

LSP a la volonté de maintenir : un système d'inscription souple, un programme varié, présenté par thème, et suivant un calendrier précis, une information permanente, et de conserver : ses orientations, son ouverture, en élargissant ses partenariats (PMH, Festival ECLATS ....) .

Le tarif des cours reste inchangé et il est rappelé que, pour les conférences ouvertes à des non-adhérents, les adhérents bénéficient d'un tarif réduit.

Au plan de l'organisation :

Les horaires sont conservés : 16h30 l'après-midi (éventuellement 18h ou 19h), 20h30 en soirée avec deux interventions par semaine le mardi et le jeudi les lieux d'intervention sont reconduits, l'espace PRE TEXTE donnant entièrement satisfaction

Le président : Jean-Marc FOURNIER

Le secrétaire : Hanna KOCH